Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB070426_08-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, , Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BERNARD Miguel à Mme BESSE Nolwenn

Secrétaire de séance : M. BROGARD Pascal.

Date de la convocation : 01/04/2026

DELIBERATION N°070426_08 : ELECTION DES DELEGUES DU SYNDICAT MORBIHAN ENERGIES

La commune de Moustoir-Ac adhère au Syndicat Morbihan Energies pour lequel le conseil municipal doit désigner deux délégués. Ces représentants seront ensuite appelés à se réunir en collège électoral. Ils procèderont à l'élection des 54 délégués qui siégeront en Comité syndical.

Le Syndicat Morbihan Energie a pour compétence obligatoire l'organisation de la distribution d'électricité, pour compétences optionnelles (choisies par les organismes membres) l'éclairage public, la communication électronique, le gaz et les réseaux de chaleur et pour compétences occasionnelles la production d'électricité, les économies d'énergies et l'assistance administrative, juridique et technique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, après vote à l'unanimité :

- **DESIGNE les deux délégués suivants auprès du Syndicat Morbihan Energies :**
  - JOUAN Jean-Christophe
  - LE GAL Olivier

MAIRIE DE MOUSTOIR AC 56

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, Benoît ROLLAND